Centre de Formation d'Apprentis Agricole et Horticole des Landes
Site de Mugron

Route de Pomarez - 40250 Mugron
Tel. 05 58 97 90 31
cfa.landes@educagri.fr
https://agricampus40.fr

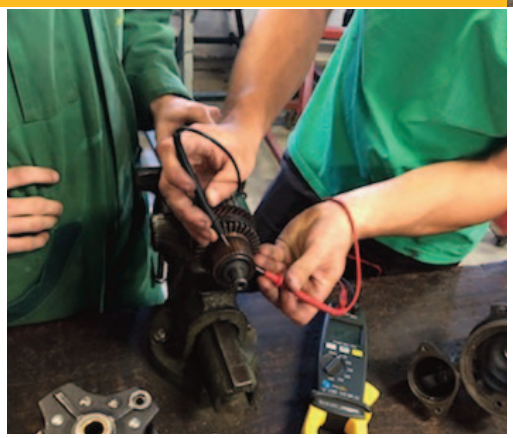

Mars 2022 - CM - V2

L'Enseignement Agricole Public du département des Landes :

EPLEFPA des Landes - AgriCampus40

- 3 sites : Dax-Oeyreluy, Mugron et Sabres
- 3 voies de formation : scolaire, apprentissage et continue
- 2 exploitations agricoles et des plateaux techniques

Dax Oeyreluy

LEGTA - CFAAH - CFPPA - Exploitation

domaines :

Agriculture, Horticulture, Aménagement paysager, eau, environnement

Sabres

LPA - CFAFR - CFPPA - Exploitation

domaines :

Forêt, Métier du chien et de la sécurité

Mugron

LPA - CFAAH - CFPPA

domaines :

Agroéquipement, Service à la personne

EPLEFPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles
LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole
LPA : Lycée Professionnel Agricole
CFAAH : Centre de Formation d'Apprentis Agricole et Horticole
CFAFR : Centre de Formation d'Apprentis Forestier Régional
CFPPA : Centre de formation Professionnelle et de promotion Agricole

Actions proposées

Formations continues pré qualifiantes, qualifiantes et certifiantes
Accompagnements VAE
Formations courtes de perfectionnement des actifs

Autres missions de l'organisme

- Animation et développement du territoire
- Développement, expérimentation, recherche
- Insertion scolaire, sociale et professionnelle des apprenants
- Coopération nationale et internationale

Dispositifs d'évaluation des actions

Les actions sont évaluées au travers d'enquêtes de satisfaction réalisées auprès des apprenants, des membres de l'équipe pédagogique, des entreprises et partenaires, des financeurs..

Accueil d'apprenants en situation de handicap

Centre engagé dans la démarche de progrès pour développer l'accessibilité des formations.
Référent Handicap chargé de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.

Ensemble des équipes sensibilisé et formé au handicap.

Conditions d'accueil et d'hébergement

Bâtiments

Le CFA partage les locaux avec le LPA de Chalosse et dispose :

- ■ de salles de classes de cours équipées de vidéoprojecteur
- ■ de deux salles informatiques
- ■ d'un pôle technique agroéquipement
  - – une salle dédiée à l'enseignement de l'électricité
  - – une salle dédiée à l'enseignement de l'hydraulique
  - – un atelier moteur
  - – un atelier mécanique
  - – un atelier soudure
  - – un hall activités techniques
- ■ de 10 hectares de parcelles pédagogiques
- ■ d'infrastructures pédagogiques spécifiques :
  - – une salle polyvalente modulable
  - – un self-service
  - – un centre de documentation et information
  - – un espace de détente (foyer) : jeux, musique, espace télévision…
  - – un plateau sportif.

Tous les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Internat

Deux internats dont un mis à disposition par la commune.
Accueil des apprenants (mineurs et majeurs) dans la limite des places disponibles, par chambre de 2, de 4 ou en dortoirs de 6.
Hébergement surveillé.
Salle de détente

Restauration en self-service

Repas pris au plateau . Entrées et desserts au choix .

Régimes	Interne	½ pensionnaire	Montant forfaitaire
Pension	56,29 €	14,05 €	par semaine de cours

Sous réserve de prise en charge complémentaire par les collectivités, ou les OPCO.

Financement

Les formations sont prises en charge par différents financeurs (OPCO, CNFPT…)

Rémunération des apprentis

au 1er janvier 2022

Etre apprenti, c'est apprendre tout en étant rémunéré pendant toute la durée de son apprentissage, sur un certain pourcentage du SMIC variable en fonction de son âge et de l'année de formation.
Il est exonéré des charges salariales.

Age de l'apprenti	1ère année	2ème année	3ème année
Moins de 18 ans	27 % *	39 % *	55 % *
De 18 à 21 ans	43 % *	51 % *	67 % *
De 21 à 26 ans	53 % *	61 % *	78 % *
De 26 à 29 ans	100% (pas d'exonération des charges salariales)		

Localisation et moyens d'accès

Localisation du CFA

L'établissement est situé sur la commune de Mugron, route de Pomarez. (30 km de Dax et 30 km de Mont de Marsan)
Service de bus journalier : plusieurs lignes :
- Mont de Marsan – St Perdon – Le Leuy – Souprosse – Mugron (Lignes 1 et 22)
- Dax – Pontonx/Adour – Tartas – Poyanne – Laurède – Mugron (Ligne 1 le matin)
- Hinx – Gamarde les bains – Montfort en Chalosse – Baigts – Lahosse – Lourquen – Mugron (Ligne 3)
- Pomarez – Amou – Bergouey – Caupenne - Larbey – Caupenne – Mugron (Ligne 4)
- Hagetmau – Doazit – Maylis – Saint Aubin – Mugron (Ligne 5)
- Saint Sever – Montaut – Toulouzette – Hauriet – Nerbis – Mugron (Ligne 6)

L'apprenti devra souscrire à un abonnement pour emprunter l'un de ces trajets.

Une navette circule tous les lundis matin et vendredi soir entre l'établissement et la gare de Dax.

Le co-voiturage entre apprenants est mis en œuvre dès la rentrée.

Localisation GPS

Degrés, minutes, secondes
Latitude : N : 43°, 44', 46.025"
Longitude : O : 0°, 45', 16.841"